

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION FORFAIT X-PERIENCES

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (CGVU) sont opposables à chaque acheteur (détenteur) d'un pass Multi-activités Hiver avec forfait de remontées mécaniques skieur. Ce pass Multi-activités Hiver est ci-après dénommé « Forfait X-Periences ».

Dans le but d'offrir aux vacanciers de La Rosière une offre d'activités regroupées, le Forfait X-Periences a été créé avec des acteurs touristiques de La Rosière, des partenaires et/ou prestataires. Le Domaine Skiable de La Rosière SAS, ci-après dénommé « DSR », ayant domiciliation 956, route du col du Petit Saint-Bernard – Maison du Ski – 73700 Montvalezan-La Rosière – France – courriel : dsr@dsr-larosiere.ski - TVA intracom : FR 43 444 425 169, dans son rôle de fédérateur organise la coordination et la distribution des cartes proposées.

L'engagement de DSR se double d'une volonté de qualité de service et d'accueil en assurant au client une information la plus complète possible avant, pendant et une évaluation de sa satisfaction après son séjour. Les conditions générales de vente et d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet www.larosiere.ski via un lien dénommé « CGV ».

ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

Le Forfait X-Periences vise à faciliter l'accès aux activités de La Rosière. Le pass se présente sous forme de cartes prépayées et numérotées fonctionnant comme un forfait de ski au moyen d'une puce RFID sur laquelle sont stockées les informations des activités incluses dans la carte. Il offre un droit d'accès unique, valable pour un adulte un senior ou un enfant, à un ensemble d'activités dans la limite des conditions définies dans les présentes. Le Forfait X-Periences est strictement nominatif et est réservé à une clientèle individuelle.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation du Forfait X-Periences.

Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales de vente et d'utilisation et à les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation viennent compléter les CGVU du partenaire vendeur. La commande du client est régie par les conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande. En conséquence, le fait de passer commande, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur et aux conditions générales de vente et d'utilisation du Forfait X-Periences.

ARTICLE 3 – CHAMP ET DURÉE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à compter de l'achat et jusqu'à la date de fin de validité du Forfait X-Periences.

ARTICLE 4 – OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

La version des CGVU opposable au client est celle en ligne sur www.larosiere.ski. Ces conditions générales prévalent sur toutes versions imprimées aux dates antérieures. Les CGVU sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées à tout moment. Toute mise à jour, suite à modification des CGVU, sera portée à la connaissance du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par DSR. La diffusion par DSR de toute nouvelle version des conditions générales de vente et d'utilisation annule et remplace les précédentes. Les présentes conditions de vente et d'utilisation sont proposées en langue française et sont datées.

ARTICLE 5 – PRIX

Les prix du Forfait X-Periences sont exprimés en €uros et toutes taxes comprises et sont disponibles dans les points de vente DSR ou sur www.larosiere.ski. Ces prix sont des prix forfaitaires et la non-consommation de l'une ou l'autre des prestations ne saurait donner droit à une quelconque ristourne ou demande de remboursement. Le prix n'inclut pas le coût du support rechargeable*.

Le Forfait X-PERIENCES inclut :

- 1 forfait de ski 6 jours valable 7 jours consécutifs Espace San Bernardo (France-Italie) ;
- L'assurance annulation du forfait SANS CONDITION jusqu'à 2 jours de l'arrivée ;
- 1 formule café-croissant-jus de fruits le mardi, dans le restaurant d'altitude PARADiS, à savoir :
 - La formule café/croissant/jus de fruits servie au restaurant PARADiS uniquement entre 9h00 et 11h. En dehors de ces horaires et de ce jour de validité, le Client ne pourra prétendre à cette prestation.
- Accès illimité aux remontées mécaniques accessibles en tant qu'utilisateur PIÉTONS/RAQUETTES pendant toute la durée de validité du forfait (selon conditions météorologiques)
- 1 entrée à la patinoire (location de patins incluse) pour du patinage libre (non valable sur les cours de patinage et initiations)
- 1 place de cinéma (selon places disponibles)
- 1 descente en X'TREME Luge (RDV sur place)
- 1 séance Découverte de Laser Game ou de Paintball, au choix :
 - 15 minutes de laser game (à partir de 7 ans)
 - OU**
 - 30 minutes pour le paintball (à partir de 12 ans)(les durées sont données à titre indicatif et correspondent au temps de jeu. Prévoir 30 min supplémentaires de préparation et de briefing. ATTENTION : Inscriptions de préférence le dimanche)
- 1 partie de bowling (location de chaussures incluse incluse).
- 1 apéro Spritz avec ou sans alcool au restaurant PARADiS

***SUPPORT**

Le Forfait X-Periences est délivré sur une carte à puce dite « mains libres » rechargeable, vendue deux euros toutes taxes comprises (2€ TTC) par DSR. Elle est rechargeable en caisse ou sur les Bornes libre-service autonomes ou sur le site Internet www.larosiere.ski. Elle permet de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques et de vérifier la validité et/ou de décompter les activités incluses chez les prestataires.

Cette carte est réutilisable. Elle est munie d'une puce ISO garantie 1 an. Cette durée est garantie en cas d'utilisation normale de ces dernières et consiste en la délivrance d'un nouveau support en remplacement du défectueux. La casse ou une mauvaise utilisation d'une carte n'entre pas dans les critères de remplacement de cette dernière. Seule la carte vendue par l'Exploitant est couverte par cette garantie.

Les informations relatives à la validité du Forfait X-Periences inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. Seules les informations contenues dans la puce du support font foi.

ARTICLE 6 – ACHAT

L'achat du Forfait X-Periences ne peut s'effectuer qu'auprès d'un point de vente identifié comme partenaire et autorisé contractuellement par DSR ou directement aux caisses de DSR ou sur les bornes autonomes SKIPASS EXPRESS ou en ligne sur www.larosiere.ski

Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Forfait X-Periences sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. À défaut, la commande ne pourra aboutir. Le fait d'acquiescer un Forfait X-Periences implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation. Le règlement de l'achat vaut acceptation des conditions générales d'utilisation et validation de la commande. Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute prise de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès de DSR. En passant commande, le client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations achetées.

ARTICLE 7 - ANNULATION / MODIFICATION

Pour les achats du Forfait X-Periences, et en cas d'annulation/modification par le client, DSR appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées : l'achat du forfait X-Periences est **annulable jusqu'à deux (2) jours avant le 1^{er} jour de validité du forfait** ; toute demande doit être adressée à DSR avec les pièces justificatives via le formulaire en ligne disponible sur www.larosiere.ski/contacts.

Des activités peuvent avoir un âge minimum requis ou un accès limité en nombre différent de celui déterminé par le Forfait X-Periences, et ce pour des raisons incontournables d'assurance. En cas d'obligation par les prestataires d'annuler les activités en raison de conditions météorologiques défavorables et ce, avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité pourra être proposé au client mais n'est pas systématique. La non-consommation ou l'annulation, pour quelle que raison que ce soit, de l'une ou l'autre des activités incluses ne saurait donner lieu à un dédommagement du client. De même, certaines activités sont disponibles sur des créneaux horaires ou sur réservation. Il appartient au Client de se renseigner auprès de chaque prestataire de l'organisation de l'activité proposée dans le cadre du forfait X-Periences.

ARTICLE 8 - LITIGES / RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative au Forfait X-Periences peut se faire directement via le formulaire en ligne disponible sur www.larosiere.ski/contacts. À défaut, aucune réclamation ne sera admise par DSR. En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable. En cas de litiges, les Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français, en l'occurrence celui d'Albertville.

ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES

L'ensemble des informations demandées pour la délivrance des Forfaits X-Periences est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission des Forfaits X-Periences ne pourra intervenir. Les données sont collectées à des fins de contrôle des titres de transport, mais aussi recueillies à des fins statistiques.

Certaines données (e-mail, adresse postale, n° tél.) peuvent être demandées au Client lors de la vente et font l'objet de traitement visant à la constitution d'une base de données billetterie. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de ventes que le Client conclut avec DSR. Cette collecte de données permet également d'envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par DSR, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités et pour répondre le plus précisément aux questions et proposer une offre ajustée. Elles servent également à répondre aux demandes de renseignements, observations et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à DSR. Les destinataires de vos données personnelles sont nos propres équipes de DSR et l'Office de Tourisme de La Rosière.

La loi Informatique et Libertés modifiée et le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016 prévoient que le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données. Il peut exercer ses droits en contactant l'exploitant par E-mail à dsr@dsr-larosiere.com ou par courrier à l'adresse suivante : DSR – Service Commercial – 956 Route du Col du Petit St Bernard-Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN. Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse de l'exploitant mentionnée ci-dessus
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : dsr@dsr-larosiere.com

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Il a enfin le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Le client dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (en France, la CNIL).

DSR a désigné un délégué à la protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes : SOFIVAL – délégué à la protection des données personnelles - 51 rue République-73000 Barberaz - 04 79 85 10 80 – rgpd@groupe-sofival.com

ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ACCÈS AUX SITES PARTENAIRES

Le Forfait X-Periences comprend un nombre défini de prestations donnant chacun accès à un nombre limité d'activités dont le détail est noté dans l'article 5 des présentes CGVU et dans la limite des conditions décrites dans les supports d'information. Les prestations sont valables pour 1 adulte, 1 senior ou 1 enfant.

La possession d'un Forfait X-Periences n'implique pas la disponibilité des activités (réservation), et l'accès aux activités peut être conditionné par des dates d'ouverture des activités ou des créneaux horaires. Le détenteur doit s'assurer auprès des prestataires de la disponibilité des activités et effectuer ses réservations en direct avec ceux-ci s'il y a lieu.

ARTICLE 11 – MODALITÉS D'UTILISATION

En cas de non consommation de tout ou partie des prestations incluses selon les échéances décrites ci-dessus, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamé à titre de remboursement ou de dédommagement.

Les horaires d'ouverture de chaque prestataire sont sous la responsabilité du prestataire lui-même et sont indiqués sur les pages des prestataires sur le site internet www.larosiere.net ainsi que sur les documents informatifs remis aux clients lors de l'achat. Les horaires étant sujets à modification et certaines activités soumises à de bonnes conditions météorologiques, il est conseillé de vérifier auprès de chaque prestataire les ouvertures et fermetures de leur activité.

En cas de vol ou de perte, le client est invité à effectuer une déclaration écrite directement auprès de DSR avec son justificatif d'achat. La(les) Carte(s) perdue(s) ou volée(s) sera(ont) désactivée(s) et remplacées moyennant le paiement d'un coût de 2€ par support de carte à remplacer et des frais de traitement d'un montant de 10.00 €. La(les) Carte(s) perdue(s) ou volée(s) ne sera(ont) pas remboursé(s).

En cas de dysfonctionnement, le client est invité à se rendre dans un point de vente de DSR. Le support de carte sera alors changé gratuitement et rechargé avec les activités non consommées.

La Rosière, le 19/07/2024